



Communiqué de presse collectif

« Pour une réduction sans tarder de la pression exercée par le loup sur les filières pastorales et d'élevage »

Les Départements alpins, couvrant l'ensemble du massif alpin, lequel concentre l'essentiel des attaques de loups, se sont réunis ce mercredi 28 février 2023 sur le stand de la Drôme au S.I.A. pour exprimer, en présence de François SAUVADET, Président de Départements de France, leur solidarité avec les filières pastorales, premières victimes de la prédation du loup.

Ils considèrent que la réduction effective de la pression insupportable subie par les filières dépend, au-delà des mesures de protection qui sont nécessaires mais insuffisantes, de **l'organisation dès 2024 d'une opération de comptage de la population lupine**, de manière à disposer d'ici la fin de l'année d'une estimation plus conforme à la réalité vécue et subie.

Ils demandent dès lors instamment à l'État de **réunir dès les prochaines semaines les principaux acteurs concernés – OFB, agriculteurs, louvetiers, chasseurs,... - afin de préciser la méthode et les modalités de mise en œuvre de ladite opération.**

Il est impensable de devoir attendre la révision du statut hyper-protecteur de l'espèce lupine que le gouvernement s'est engagé à mener à l'échelle européenne dans le cadre du nouveau Plan loup pour prendre des mesures fortes de régulation en ce domaine. La sauvegarde du pastoralisme et de l'élevage de montagne, activités séculaires et incontournables des territoires alpins, exige cette démarche prioritaire et concrète que les Départements sont prêts à accompagner.

En pièce jointe, photo réunissant les élus au S.I.A. :

de gauche à droite, Jean-Marie BERNARD (Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes), Marie-Pierre MOUTON (Présidente du Conseil départemental de la Drôme), François SAUVADET (Président de Départements de France), Eliane BARREILLE (Présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence), Hervé GAYMARD (Président du Conseil départemental de la Savoie), Michèle PAGANIN (vice-présidente du Conseil départemental des Alpes-Maritimes) et Martial SADDIER (Président du Conseil départemental de la Savoie).

Contact presse

Yvan GUILHOT – 06 99 23 32 75 – yguilhot@ladrome.fr